

la rue
plus conviviale
pour tous
les usagers

ZONE

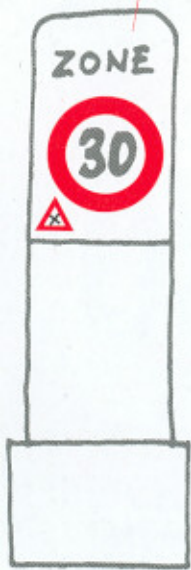


Priorité
de droite

Zone 30

pour une meilleure sécurité!

L'entrée de la zone 30 km/h est signalée par des éléments verticaux.



Vous n'êtes pas prioritaires, mais vous vous déplacez dans un espace plus sûr. **Restez attentifs** à la circulation.

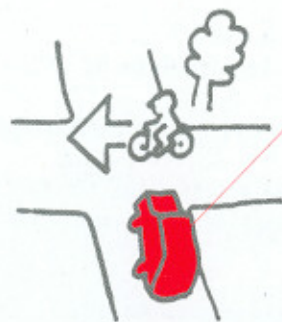


La courtoisie est de rigueur!

Laissez les piétons traverser la rue lorsqu'ils sont engagés ou lorsqu'ils en manifestent l'intention.



Vitesse limitée à 30 km/h. Prenez garde aux autres usagers de la route.



La **priorité de droite** s'applique à toutes les intersections, sauf signalisation contraire.



Les passages pour piétons sont supprimés, sauf aux abords des écoles et des établissements pour personnes âgées.

Zone 30
pour une meilleure sécurité!

Une zone 30 a pour objectifs:



- de **réduire les risques d'accidents** en diminuant la vitesse des véhicules à moteur;
- de rendre l'environnement plus calme, **moins agressif** et moins pollué;
- d'assurer une **meilleure protection** des usagers les plus vulnérables: cyclistes, piétons, enfants, personnes âgées.

Vous êtes conducteur d'un véhicule:



- prenez garde aux autres usagers de la route;
- la priorité de droite s'applique, sauf signalisation contraire;
- soyez attentif aux activités qui se déroulent près de la chaussée et aux enfants qui jouent;
- laissez les piétons traverser la rue lorsqu'ils sont engagés ou lorsqu'ils en manifestent l'intention.

Vous êtes piéton:



- vous n'êtes pas prioritaire, mais vous vous déplacez dans un espace plus sûr;
- restez attentif à la circulation;
- manifestez clairement votre intention de traverser la chaussée.

cc
er